



## **Prime de 500 € : Une nouvelle fois, la direction ne tient pas sa promesse !**

Novembre 2014

**La direction annonce que la prime de 500 € promise en janvier 2015 sera finalement versée en deux fois :**

- **150 € bruts (138 € nets) versés le 10 décembre.**
- **La direction avance maintenant un total de 400 € à 500 € bruts vraisemblablement calculé en fonction du salaire, ce qui pénaliserait les petits salaires.**
- **Rien n'est certain : les 350 ou 250 euros restants seraient repoussés en avril 2015 !**

À la veille des élections à Trémery, Sept Fons, Saint-Ouen, Sochaux et Mulhouse cet acompte n'est pas une coïncidence. Il s'agit d'un acompte électoral :

- Pour tenter de calmer le mécontentement légitime contre la baisse des salaires
- Et pour tenter de sauver la mise des signataires du NCS.

Drôle d'entreprise où la direction pense que l'on peut acheter le vote des salariés ! Mais s'il faut des élections pour que la direction trouve de l'argent pour nos salaires, nous sommes favorables à des élections tous les ans !!!

**Toutes les discussions autour de cette prime révèlent le vrai problème de fond : la baisse de nos salaires qui devient de plus en plus insupportable, conséquence directe du Nouveau Contrat anti-Social :**

- Blocage des salaires depuis deux ans.
- Baisse de l'indemnisation chômage de 75 à 70 % du brut.
- Baisse de la majoration de 45 à 25 % du samedi.
- Suppression de la PEG pour les jeunes et intégration pour les anciens.
- Réduction de l'ACCAC (perte entre 2700 et 8700 € aux salariés de nuit quand ils retourneront en doublage).

**Le NCS tue notre portefeuille ! Pas question d'attendre avril pour avoir cette prime et elle est loin de faire le compte ! Face aux baisses des salaires, la seule solution est d'obtenir de vraies augmentations sur le salaire de base.**

**La CGT revendique :**

- **Que les 500 € soient versés en totalité dès décembre.**
- **La levée du blocage des salaires et du NCS.**
- **L'ouverture de négociations salariales.**

**Après consultation des salariés et des différentes sections CGT PSA, nous prendrons la décision de signer ou non cet accord.**